

Le petit tableau suivant fait voir une partie des progrès qui se sont opérés dans le district de M. Dorval, depuis un an seulement :

	Nombre de municipalités.	Nombre d'écoles en opération sous contrôle.	Nombre d'élèves des écoles élémentaires.	Ecoles supérieures de garçons.	Nombre d'élèves.	Ecoles supérieures de filles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'élèves des convents.	Ecoles indépendantes.	Nombre d'élèves.	Total des élèves de toutes sortes d'institutions.
1861.	38	165	8948	5	200	3	71	525	4	97	10431
1862.	40	169	9369	8	672	9	831	686	9	158	11296
Augmentation.	2	4	421	3	472	6	760	161	5	61	865

En 1861, le district de M. Dorval renfermait 17 bibliothèques publiques ayant 5755 volumes ; aujourd'hui, le nombre des bibliothèques est de 19 et le nombre de volumes s'élève à 6475. L'augmentation est donc de 720 et chaque bibliothèque compte, en moyenne, 311 volumes.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur C. GERMAIN.

COTÉS DE LAVAL, TERREBONNE, DEUX-MONTAGNES, ET PARTIE D'AR-GENTVILLE.

J'ai la satisfaction de soumettre à votre considération une continuation de progrès pour l'année qui vient de s'écouler ; le nombre des municipalités a augmenté avec le nombre des écoles et celui des enfants les fréquentant.

Je suis heureux de pouvoir dire que toutes les difficultés survenues dans la régie et l'administration des écoles de mon district ont été réglées de manière à satisfaire toutes les parties intéressées : il m'en a coûté, il est vrai, beaucoup de pas et de démarches ; mais les résultats ont été assez consolants pour me faire oublier ces contre-temps.

Le nombre de municipalités en 1861 est de 45, donnant 1 d'augmentation sur les deux dernières années. Le nombre d'arrondissements est de 115 ; augmentation de 6 sur l'année 1859, et 1 sur l'année 1860. Maisons d'école, 102 ; augmentation de 9 sur 1859 et de 7 sur l'année dernière. Ecoles sous contrôle, 128 ; augmentation de 8 sur 1859 et de 3 sur 1860. Ecoles élémentaires, 109 ; augmentation de 7 sur 1859 et de 4 sur 1860. Le nombre des élèves fréquentant les divers collèges a augmenté aussi de 71 sur 1859 et de 8 sur 1860. Les nombre total de tous les élèves fréquentant les diverses institutions d'éducation est de 7241, donnant une augmentation de 483 sur l'année 1859 et de 95 sur l'année dernière. Elèves apprenant la lecture courante, 2482 ; augmentation de 90 sur 1859 et de 32 sur l'année dernière. Elèves lisant bien, 3035 ; augmentation de 525 sur 1859 et de 292 sur l'année dernière. Elèves apprenant les règles composées, 1759 ; augmentation de 167 sur 1859 et de 47 sur 1860. Tenue des livres, 263 ; augmentation de 99 sur 1859 et de 78 sur l'année dernière. Géographie, 1393 ; augmentation de 15 sur 1859, et de 49 sur 1860.

Je soumetts encore à votre considération un tableau des instituteurs et des institutrices ayant des brevets d'écoles modèles et d'écoles élémentaires. (Je ne comprends pas les instituteurs religieux, ni les professeurs dans les collèges), avec la moyenne de leur âge et salaire. Dans mon district d'inspection, il y a 26 hommes, 9 femmes et 84 filles (total, 119) qui enseignent. Il y a 9 hommes pourvus de certificats pour enseigner dans les écoles modèles ; 12 hommes, 8 femmes et 81 filles ont des certificats de capacité pour enseigner dans les écoles élémentaires ; 10 autres instituteurs et institutrices, dont 3 appartiennent aux écoles dissidentes, sont sur le point de se pourvoir de brevets de capacité. Un instituteur et 50 institutrices sont âgés de 18 à 20 ans, 5 instituteurs et 33 institutrices de 20 à 25 ans ; 3 instituteurs et 7 institutrices, de 25 à 30 ans ; 8 instituteurs et 5 institutrices de 30 à 40 ; 4 instituteurs et 1 institutrice de 40 à 50 ans, et 2 institutrices de 50 à 60 ans. Dans la paroisse de St. Vincent-de-Paul, le plus haut salaire accordé aux instituteurs est de \$300, et le plus bas salaire \$200 ; aux institutrices, plus haut salaire, \$142 ; plus bas, \$110. Dans la paroisse de St. Martin, salaire le plus élevé aux institutrices, \$172, et le moins élevé, \$96. Dans la paroisse de Ste. Rose, plus haut salaire aux instituteurs, \$400, plus bas, \$156 ; aux

institutrices, plus haut salaire, \$160 ; et plus bas, \$100. Dans la paroisse de St. François-de-Sales, plus haut salaire aux instituteurs, \$168, aux institutrices, \$120 ; plus bas, \$56. Dans la paroisse de Terrebonne, aux institutrices, plus haut salaire \$120, plus bas, \$104.

Dans la paroisse de Ste. Anne, salaire des instituteurs, \$208 ; des institutrices, salaire le plus élevé, \$120 ; plus bas, \$48.

Dans la municipalité de New Glasgow, aux instituteurs, le plus haut salaire, \$200 ; plus bas, \$120 ; aux institutrices, le plus haut salaire, \$120 ; plus bas, \$80.

Dans Ste. Thérèse, salaire de l'instituteur, \$184 ; plus haut salaire aux institutrices, \$120 ; plus bas, \$104.

Dans St. Janvier, instituteur, \$200, et les institutrices, \$84 à \$64.

Dans St. Jérôme, instituteurs, \$500 à \$100 ; institutrices, \$120 à \$100.

Dans Ste. Adèle, instituteur, \$200.

Dans St. Sauveur, instituteur, \$180.

Dans Abercrombie, instituteur, \$140.

Dans St. Raphaël, institutrices, \$160 à \$120.

Dans St. Eustache, institutrices, \$160 à \$72.

Dans St. Joseph, institutrices, \$160 à \$140.

Dans St. Benoît, instituteur, \$200, et institutrices, \$120 à \$100.

Dans St. Placide, instituteurs, \$280, et institutrices, \$96 à \$92.

Dans St. Hermas, instituteur, \$320, et institutrice, \$108.

Dans Ste. Scholastique, instituteurs, \$300 à \$200, et institutrices, \$114 à \$96.

Dans St. Augustin, institutrices, \$540 à \$80.

Dans St. Colomban, instituteurs, \$180 à \$160.

Dans St. Canut, instituteur, \$180, et institutrices, \$120 à \$72.

Dans Ste. Angélique, institutrice, \$120.

Après ce résumé, je me permettrai de vous soumettre quelques observations sur les diverses institutions d'éducation qui se trouvent dans mon district d'inspection, ainsi que quelques considérations particulières sur les écoles.

Les paroisses composant mon district, quoique peu populeuses, possèdent néanmoins le plus grand nombre de collèges et d'institutions d'éducation supérieure ; tous prospèrent et progressent.

Celui de Ste. Thérèse de Blainville, dont la réputation est au-dessus de tout éloge, est au rang des meilleures institutions classiques de première classe : il a été fréquenté dans le cours de l'année par 185 élèves.

Celui de Terrebonne acquiert tous les jours de l'importance ; ses classes sont suivies par 272 élèves, y compris la classe préparatoire. Le cours est maintenant le même que celui des grands collèges classiques.

Les religieuses des convents enseignants sont d'excellentes institutrices.

Les écoles modèles sont généralement très-bien tenues, et toutes à la hauteur de leur position. Parmi les instituteurs qui en ont la direction, plusieurs sont d'un mérite plus qu'ordinaire, et ont su acquérir, par leurs connaissances et leurs talents, l'estime et la considération de tous les gens de bien.

Les progrès des écoles élémentaires, quoiqu'un peu moins sensibles à cause du plus grand nombre de difficultés à surmonter, avancent aussi dans une proportion assez satisfaisante ; plusieurs localités font de grands efforts pour bâtir de nouvelles maisons d'école : je citerai, entre autres, la paroisse de Ste. Anne, qui en a bâti trois dans le cours de l'année.

Sur ma recommandation, six institutrices ont été congédiées pour cause d'incapacité, et deux autres pour d'autres raisons.

Les écoles des paroisses de St. Vincent-de-Paul, St. François-de-Sales, St. Joseph, St. Augustin, St. Jérôme, Abercrombie, Ste. Scholastique, Ste. Anne, St. Raphaël et St. Hermas sont, en général, progressives.

La paroisse de St. Martin étant divisée en autant de municipalités que d'arrondissements, les écoles y gagneraient sous une seule et même administration.

Les écoles du village de Ste. Rose sont très-bien tenues ; mais celles des concessions sont en général d'un mérite secondaire.

Le zèle des habitants des concessions de la paroisse de Terrebonne, pour faire instruire leurs enfants, a forcé les commissaires d'établir une nouvelle école. J'ai tout lieu d'espérer qu'il en résultera un plus grand bien.

Les divers changements qui ont eu lieu dans le personnel des écoles des paroisses de Ste. Thérèse, New Glasgow, St. Benoît, St. Placide, St. Colomban, St. Canut et Ste. Angélique ont eu l'effet de retarder les progrès de cette année et de ralentir le zèle des enfants.

Tant que la paroisse de St. Janvier ne fera pas plus d'efforts qu'elle ne le fait pour offrir de meilleurs salaires aux instituteurs, il ne sera pas possible d'espérer de grandes améliorations dans la tenue de ses écoles. Je dois dire pourtant que l'école du village est recom-